

D.O.T- MOSTAGANEM -  
SOUS DIRECTION TECHNIQUE  
DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Réf: DOT/SDT/DRA/ 86 /2023

Mostaganem, Le 15/10/2023.

**LE DIRECTEUR D'ALGERIE TELECOM DE MOSTAGANEM**  
**A**  
**Monsieur Le Gérant de l'Entreprise BESSEGHIER ELHOCINE**

**Objet:** Mise en demeure

**Projet:** Travaux d'assainissement de la canalisation Téléphonique au niveau de la zone CMP Mostaganem2.

**ODS :** N°271/23 du 03/09/2023.

J'ai le regret de vous informer votre équipe était absente depuis le 05/10/2023, et mes services rencontrent des difficultés pour vous contacter (pas de réponses aux appels téléphoniques).

Par ailleurs, Je vous informe que l'avancement relatif aux travaux d'assainissement de la canalisation Téléphonique au niveau de la zone CMP Mostaganem2 est très faible et le chantier demeure au ralenti et non renforcé avec 2 agents, et que votre équipe souffre du manque de moyens matériel.

A cet effet, et s'agissant des travaux d'urgence je vous mets en demeure et sans délais pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour régler ces anomalies dans les meilleurs délais.

A défaut, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.



Directrice Opérationnelle des  
Télécommunications  
de Mostaganem  
Signée : GOUAL Yasmina